



Magali Braconnot : 06.82.45.14.94 - magali.b@free.fr
 Bruno Gérara : 06.15.93.18.31 - gerara.bruno@free.fr

Bulletin d'information gratuit

ISSN 1768-9511

Directeur de publication :

GERARA Bruno 5b lotissement le
 florentin 13109 SIMIANE

<http://simiane-avec-vous2008.org> N°21

La Lettre des Elus

Editorial par Magali Braconnot et Bruno Gérara

Nous voilà au début d'une nouvelle année que nous vous souhaitons remplie de joie, bonheur et santé. Elle sera pour nous l'occasion de vous rencontrer sur vos lieux d'habitation afin de vous rendre compte de notre activité et de nous faire le relais de vos préoccupations.

La Majorité Municipale s'est octroyée un droit d'expression, dans la rubrique «Tribune de l'opposition», dans le journal communal, ce qui est

contraire au Règlement Intérieur (qu'ils ont eux-mêmes rédigés et adoptés) ainsi qu'à la Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 et son article 9.

Devant le mépris affiché lors du Conseil Municipal du mois d'octobre, suite à notre remarque sur cette question, nous avons décidé de saisir le Tribunal Administratif pour trancher.

En mars se dérouleront les élections régionales.

Les élus de Simiane avec Vous regrettent que l'union des forces de gauche ayant

luttée en 2005 contre le Traité Constitutionnel Européen n'ait pu se faire, pour cela nous ne nous prononcerons pas pour une liste plus qu'une autre. Nous avons la chance de réunir dans notre groupe toutes les tendances de la gauche et de l'écologie non socialiste. Pour nous il est important que la droite perde ces élections.

Dans ce numéro :

Editorial	1
Conseil municipal décembre 2009	1
Conseil municipal Janvier 2010	2
Notre avis sur la question	2

Conseil Municipal du 17/12/2009

Augmentation de la surtaxe communale assainissement..

Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à porter le taux de la surtaxe communale de l'assainissement à 0,6348 € HT le m3 à compter du 1/01/2010.

Simiane avec vous a dénoncé la politique municipale d'augmentation à tout crin des services (ici +42,7%), ce qui aura des conséquences sur le niveau de vie des citoyens. Nous avons été seuls à voter CONTRE cette augmentation.

Tarifification Garderie du Soir et Etude Surveillée

Le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de créer une tarification pour le service de garderie et étude à compter des vacances de février :

- 1,50€ pour le 1er enfant
- 1,20€ pour le 2° enfant

Simiane avec vous s'est élevé CONTRE cette nouvelle recette qui va à nouveau pénaliser les familles.

Nous avons insisté sur le fait que la gratuité était un bon choix politique, basé sur la solidarité. Nous avons fait noter que la volonté de ce changement s'inscrivait dans une démarche de politique libérale que nous combattons.

Résultat du vote :
 CONTRE : 6 (2 Nous + 4 UMP)
 POUR : 22 (22 Majorité Municipale à forte consonance PS + 1 DVD)

Conseil Municipal du 28 janvier 2010

Débat d'orientation budgétaire :

La majorité municipale nous a proposée un débat approximatif, sans véritable piste d'avenir, et en se contentant de faire du copié collé sur le DOB de l'an dernier.

Au niveau des recettes également l'ambition n'est pas affichée, si ce n'est une vague promesse de justice fiscale en traquant les citoyens ayant modifié leurs habitations en augmentant la surface habitable sans avertir la Mairie.

Notre intervention aura permis d'obtenir la certitude que la Majorité ne touchera pas à l'abattement de 15% sur la base de la taxe d'habitation

Modification de la prime d'assiduité.

Le maire demande au conseil municipal de modifier la délibération de 1994 instaurant une prime d'assiduité pour les fonctionnaires.

Suppression de la part fixe
Création d'un tableau d'attribution allant de 400 € à 0€, en considérant comme absences :

- L'hospitalisation
- Les arrêts de maladie
- Les Accidents Travail et Trajets

• Les congés sans solde
Nous nous sommes élevés contre cette modification qui induit le fait que les arrêts de travail font partie du quotidien des

fonctionnaires. De plus inclure les Accidents de travail et de trajet est contraire à la législation qui garantit aux accidentés l'intégralité de leurs salaires et primes. Inclure également les hospitalisations est fort de café au regard de ce qu'est une hospitalisation. Restent les arrêts de travail, dont il faudrait analyser les tenants et aboutissants pour rendre un avis sur la question.

Une élue de la majorité s'est élevée aussi CONTRE cette délibération qui selon ses propos est d'un autre âge.

Nous avons fini par argumenter que si l'on veut motiver les fonctionnaires, la prime d'assiduité n'était certainement pas LA solution, mais qu'elle se trouvait dans les rapports sociaux et la reconnaissance des salariés dans leurs métiers.

Le Maire a retiré cette délibération et à proposé de la retravailler en commission.

« Vous utilisez les mêmes arguments que l'UMP pour justifier la casse du service public »

Les élus de Simiane avec
Vous au Maire Socialiste

DELIBERATION APPROUVANT L'AVENANT N°4 A LA DSP - Convention d'Affermage entre Simiane et l'association « BULLES ET BILLES »

L'association des crèches de d'Aix s'appelle désormais l'association BULLES et BILLES. En plus de la DSP de la crèche le présent avenant confie la gestion de la halte garderie qui se transforme en « multi-accueil des Marronniers ». Simiane avec vous a dénoncé cette délibération au motif du changement par nature de la délégation de service public, qui confie au délégataire une partie supplémentaire sans appel d'offre.

De plus le Maire souhaitant laisser au personnel public le soin de choisir soit leur affectation à l'association soit de rester fonctionnaire mais mis à disposition, nous avons soulevé l'ambiguïté de cette position qui ne nous semble pas légale.

Le Maire a affirmé le contraire.

Enfin nous avons déploré un nouvel abandon d'un service public au profit du privé (associatif ou pas). Nous avons fait remarquer au Maire que sa position de socialiste l'avait amené, il n'y a pas très longtemps, à défendre bec et ongle le service public. Sa réponse fut un chef d'œuvre de réponse politique :

« On ne peut pas me demander de réduire les frais de fonctionnement,

si quand je trouve une solution on la conteste »

Ce à quoi nous avons répondu qu'il y a parfois des choix POLITIQUES que nous devons assumer et que l'UMP au gouvernement nous sert les mêmes arguments afin de justifier la casse des services et fonctions publiques.

Nous avons voté CONTRE cette délibération et à notre surprise l'UMP s'est abstenue.....

Notre avis sur la question

Depuis maintenant 4 conseils municipaux, les socialistes simianais appliquent à la lettre les mêmes arguments que la droite libérale de l'UMP pour justifier les très fortes augmentations des tarifs des services au public.

Les finances de Simiane seront impactées par la réforme des collectivités territoriales à venir et la réforme de la Taxe Professionnelle.

Mais nous ne pouvons pas affirmer que tout est fait pour assainir les finances locales. Un exemple : la ligne budgétaire « Fêtes et Cérémonie » est dépassée par rapport au budget primitif de 8192€ alors que la fête du village comme les cérémonies sont aussi belles qu'un clair de lune un soir pluvieux..... En attendant la majorité devient moins sociale et plus « libérale » au sens politique du terme.